

# COMMUNIQUE DE PRESSE

La Belgique est pays prospère, mais aussi un pays compliqué et excessivement réglementé. Et cela génère parfois un 'faux' sentiment de protection sociale. Nous avons l'impression qu'il y a une solution à tout et que l'on a tout prévu. Lorsque cela s'avère ne pas être le cas, il est parfois difficile d'obtenir la 'rectification' d'une erreur.

C'est ce que ressentent actuellement tous les patients SLA. SLA est l'abréviation pour Sclérose Latérale Amyotrophique, une maladie très agressive et mortelle des systèmes nerveux et musculaires.

La mort rapide des motoneurones engendre une paralysie complète des muscles, y compris respiratoires. Cela conduit, dans bien des cas, à la mort par suffocation. Dans notre pays, il y a 1000 patients SLA.

Selon le parlementaire Luc Goutry, CD&V : « Ces gens ont besoin d'un traitement respiratoire par un kinésithérapeute au moins deux fois par jour. Jusqu'à une date récente, ces traitements étaient remboursés par l'assurance maladie. Une modification d'un règlement concernant les patients en soins palliatifs ne permet plus que le remboursement d'un seul traitement par jour. J'étais très étonné lorsque j'ai appris cela! »

Luc Goutry : « J'ai immédiatement interrogé le Ministre Demotte à ce sujet au Parlement. Il était au courant de cette erreur regrettable et m'a promis d'y remédier. Il m'a aussi expliqué la procédure à suivre pour cette petite correction aux implications budgétaires très limitées. C'est à tomber. Le problème avait déjà été signalé fin 2006. Le 9 mars, le dossier est discuté au conseil technique de l'INAMI. Puis, le projet d'Arrêté Royal doit être soumis au Conseil d'Etat, au Conseil des Ministres et obtenir l'approbation du Ministre du budget. Enfin, l'Arrêté Royal doit encore être publié au Moniteur Belge. »

« Si tout se passe bien, j'estime qu'il faudra au moins 2 mois avant que l'affaire ne soit clôturée » s'indigne Luc Goutry. « Cela signifie qu'il aura fallu près d'un an pour éliminer une simple anomalie. Cependant, dans le cas de la SLA, la vie des patients se compte en jours et une telle période est indiciblement longue! »

« Pour moi, le message est que nous devons continuer à nous occuper aussi des 'détails' et que, parfois, nous devons être en mesure d'utiliser des procédures d'urgence lorsque la vie est en jeu. » conclut le parlementaire CD & V Luc Goutry.

Luc Goutry  
0473/96 88 45